

qu'ici coûtaient relativement peu ainsi que de nouveaux prix. Tout en continuant de considérer saine une telle attitude, nous avons conclu que l'imposition en ce moment de ces augmentations et de ces nouveaux prix serait peut-être interprétée comme une mesure inflationniste, quoique en faisant payer directement les usagers plutôt qu'en utilisant les revenus de l'État pour rentrer dans ses frais ce pourrait être regardé sur le plan économique comme une démarche pour combattre l'inflation. Nous renoncerons, par conséquent, à imposer ces prix nouveaux et accrus, à condition que cette décision soit prise dans le contexte du programme général de restriction des prix dont j'ai parlé et qui est passible de révision à la lumière des événements qui surviendront dans ce domaine.

Afin de bien faire comprendre la signification de cette décision, je devrais expliquer que nous avons prévu une longue liste de prix nouveaux ou accrus pour une vaste série de services, et nous nous attendions à une augmentation estimative des revenus de quelque 45 millions de dollars en 1970-1971. L'une des principales augmentations prévues était la taxe sur les transports aériens que, nous l'avons dit à la Chambre lundi, nous avons décidé de ne pas appliquer actuellement et qui devait rapporter 20 millions de dollars. Un autre poste important était l'augmentation de certains tarifs postaux, dont on attendait 17 millions de dollars. D'autres postes d'une importance moindre mais certaine comprennent des redevances diverses pour inspection de dispositifs de pesage, de compteurs de gaz et d'électricité et autres, estimés à 2.9 millions de dollars, des frais de vérification du bétail, des végétaux, de la viande et articles semblables, estimés à 1.3 million de dollars, et les honoraires et location de terrains pour parcs nationaux et sites historiques, s'élevant à 1.5 million de dollars.

En résumé, nous avons donc décidé, pour participer au mouvement général d'austérité de renoncer à des augmentations de droits et de redevances justifiées pour des services non commerciaux offerts au public, d'où une perte de quelque 45 millions de dollars de recettes prévues, et d'appliquer aux opérations commerciales que nous contrôlons directement les principes directeurs régissant l'entreprise privée. Ces mesures, s'ajoutant aux réductions de dépenses déjà indiquées, et à de nouvelles mesures fiscales probables devraient montrer que nous prenons très au sérieux l'inflation et l'austérité requise. Je suis persuadé que les entretiens très utiles qui ont eu lieu à la récente conférence porteront les provinces à réagir de la même manière à la conjoncture, et à s'acquitter pareillement de leurs responsabilités.

• (2:20 p.m.)

Enfin, les initiatives du gouvernement, si importantes soient-elles par rapport à ce problème, ne peuvent réussir sans l'appui concerté du public et la détermination des différents secteurs privés de l'économie à jouer leur rôle. Certes, tous voient maintenant que l'inflation doit être freinée et que la plus grande collaboration s'impose; j'espère donc que l'impulsion donnée à la conférence de cette semaine par les échelons supérieurs du gouvernement suscitera un vaste appui. Sans retard indu et avec un minimum de désorganisation, nous espérons ainsi enrayer l'inflation et accélérer une croissance et une expansion saines.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec un vif intérêt les propos du très honorable représentant. Nous le remercions, il va sans dire, d'avoir pensé à nous rendre accessible la volumineuse documentation sur laquelle se fonde sa déclaration.

En ce qui concerne certaines questions soulevées par le très honorable représentant, je me contenterai de signaler qu'en matière d'agriculture, nous de ce côté-ci de la Chambre nous sommes efforcés de notre mieux pendant longtemps d'offrir au gouvernement des propositions sur les voies et moyens propres à traiter la situation. Comme l'a indiqué le premier ministre, la conclusion à laquelle le gouvernement semble s'être arrêté est que la position dans l'Ouest est très difficile et que les conséquences se répercutent dans chaque région du Canada. C'est essentiellement ce que nous avons soutenu depuis longtemps. Je suis sûr que quelles que soient les propositions avancées par les premiers ministres des provinces de l'Ouest, elles rencontrent celles qui ont été apportées à maintes reprises par notre côté de la Chambre sous forme d'amendements, de questions et de déclarations. On peut dire à coup sûr que quelles que soient les solutions avancées par les premiers ministres—prenez-en une au hasard et nous avons déjà fait une proposition à ce sujet de ce côté-ci de la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** ... sans malheureusement qu'il y ait eu de réaction du côté du gouvernement. Mon espoir, maintenant, reste que le ministre de l'Agriculture et le ministre d'État qui parle au nom de la Commission du blé aient été impressionnés par ce que les premiers ministres avaient à dire et qu'ils accorderont à présent un peu plus d'attention à notre point de vue sur la question.